

**ARGENTINE**

**Liste d'engagements spécifiques**

(Seul le texte espagnol fait foi)

---

## ARGENTINE - LISTE D'ENGAGEMENTS SPECIFIQUES

Modos de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<b>I. ENGAGEMENTS HORIZONTAUX</b>			
<p>TOUS LES SECTEURS INCLUS DANS CETTE LISTE</p>	<p>3) <b>Acquisition de terrains:</b> non consolidé pour ce qui concerne les régions frontières (150 km pour les frontières terrestres et 50 km pour les frontières maritimes)</p> <p>4) Non consolidé, sauf pour ce qui concerne les personnels ci-après:</p> <p><b>Personnel de rang supérieur</b>  <b>Personnel d'encadrement:</b> personnes qui, dans une entreprise ou une organisation, ont essentiellement pour tâche de diriger celle-ci, ou un de ses départements ou services. Elles supervisent et contrôlent le travail d'autres superviseurs, professionnels ou cadres. Elles sont habilitées à recruter et à licencier, à recommander des recrutements et licenciements et à prendre d'autres décisions concernant le personnel, par exemple les promotions ou l'autorisation de congés. Elles ont un pouvoir discrétionnaire pour les activités</p>	<p>4) Non consolidé, sauf pour ce qui concerne les personnels visés dans la colonne "accès aux marchés"</p>	

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
	<p>courantes. Ce terme ne comprend pas les superviseurs de premier rang, sauf s'ils sont des professionnels, ni les employés qui exécutent essentiellement des tâches nécessaires à la fourniture du service.</p> <p><b>Dirigeants:</b> personnes qui, dans une organisation, ont essentiellement pour tâche d'administrer celle-ci. Elles disposent d'un large pouvoir de décision et ne reçoivent d'instructions que des cadres de rang supérieur, du conseil d'administration ou des actionnaires. Elles n'exécutent pas directement les tâches liées à la fourniture du service ou des services de l'organisation.</p> <p><b>Spécialistes:</b> personnes qui, dans une entreprise ou une organisation, ont de très grandes compétences et des connaissances hautement professionnelles des services, des techniques de recherche en matériel, ou de la gestion. Cette catégorie peut comprendre les personnes exerçant des professions indépendantes.</p>		

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<b>II. ENGAGEMENTS SECTORIELS</b>			
<p>1. SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES</p> <p>A. <u>Services professionnels</u></p> <p>a) Services juridiques (CPC 861)</p>	<p>1), 3), 4) Pour la prestation de services professionnels, les intéressés doivent être titulaires d'un diplôme professionnel, être inscrits à l'association de leur profession et avoir leur domicile légal en Argentine. Le domicile légal n'implique pas la résidence obligatoire.</p> <p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

Secteur ou sous-secteur	Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
b) Services comptables, d'audit et de tenue de livres (CPC 862)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
d) Services d'architecture (CPC 8671)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
e) Services d'ingénierie (CPC 8672)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p><b>B. <u>Services informatiques et services connexes</u></b></p> <p>a) Services de consultations en matière d'installation des matériels informatiques (CPC 841)</p> <p>b) Services de réalisation de logiciels (CPC 842)</p> <p>c) Services de traitement de données (CPC 843)</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
d) Services de base de données (CPC 844)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Néant</li> <li>2) Néant</li> <li>3) Néant</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Néant</li> <li>2) Néant</li> <li>3) Néant</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ol>	
e) Autres (CPC 845 + 849)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Néant</li> <li>2) Néant</li> <li>3) Néant</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Néant</li> <li>2) Néant</li> <li>3) Néant</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ol>	
F. <u>Autres services fournis aux entreprises</u>			
a) Services de publicité (CPC 871)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Néant</li> <li>2) Néant</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Néant</li> <li>2) Néant</li> </ol>	

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
b) Services d'étude de marché et de sondages (CPC 864)	3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
c) Services de conseil en gestion (CPC 865)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	



ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
h) Services annexes aux industries extractives (CPC 883 + 5115)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
o) Services de nettoyage de bâtiments (CPC 874)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
s) Services de congrès (CPC 67509*)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
1) Autres services (CPC 8790)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
2. SERVICES DE COMMUNICATION			
B. <u>Services de courrier</u> (CPC 7512)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>C. <u>Services de télécommunication</u></p> <p>h) Courrier électronique (CPC 7523**)</p> <p>i) Services d'audiomessagerie téléphonique (CPC 7523**)</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
j) Services directs de recherche d'informations permanente et de serveur de bases de données (CPC 7523**)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
k) Echange électronique de données (EDI) (CPC 7523**)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant	
l) Services à valeur ajoutée/améliorés de télécopie, y compris enregistrement et retransmission et enregistrement et recherche (CPC 7523**)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
m) Conversion de codes et de protocoles	1) Néant 2) Néant 3) Néant	1) Néant 2) Néant 3) Néant	
n) Services de traitement direct de l'information et/ou de données (y compris traitement de transactions) (CPC 843**)	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 1) Néant 2) Néant 3) Néant	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 1) Néant 2) Néant 3) Néant	
o) Autres	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>3. SERVICES DE CONSTRUCTION ET SERVICES D'INGENIERIE CONNEXES</p> <p>A. Travaux d'entreprises générales de construction de bâtiments (CPC 512)</p> <p>C. Travaux de pose d'installations et de montage (CPC 514 + 516)</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
D. <u>Travaux d'achèvement et de finition des bâtiments</u> (CPC 517)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
E. <u>Autres</u> (CPC 511 + 515 + 518)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>4. SERVICES DE DISTRIBUTION</p>			
<p>B. <u>Services de commerce de gros</u> (CPC 622)</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
<p>C. <u>Services de commerce de détail</u> (CPC 631 + 632) 6111 + 6113 + 6121</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
<p>D. <u>Services de franchisage</u> (CPC 8929)</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	



Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>7. SERVICES FINANCIERS'</p> <p>A. <u>Tous les services d'assurances et relatifs à l'assurance</u></p> <p>a) Services d'assurance-vie, accidents et maladie (CPC 8121)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Suspension des autorisations de nouvelles compagnies</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

i Une fois traitées, les informations doivent rester dans le pays afin de pouvoir être consultées par les autorités compétentes. Cela n'empêche pas le transfert de ces informations à l'étranger.

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
b) - Assurances autre que sur la vie (CPC 8129)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Non consolidé</li> <li>2) Non consolidé</li> <li>3) Suspension des autorisations de nouvelles compagnies</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Non consolidé</li> <li>2) Non consolidé</li> <li>3) Néant</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ol>	
- Assurances maritimes aériennes (CPC 81293)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Néant</li> <li>2) Néant</li> <li>3) Suspension des autorisations de nouvelles compagnies</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Néant</li> <li>2) Néant</li> <li>3) Néant</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ol>	
c) Réassurance et rétrocession (CPC 81299*)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Néant</li> <li>2) Néant</li> <li>3) Suspension des autorisations de nouvelles compagnies</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Néant</li> <li>2) Néant</li> <li>3) Néant</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ol>	

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p><b>B. Services bancaires et autres services financiers</b> (à l'exclusion de l'assurance)</p> <p>a) Acceptation de dépôts et d'autres fonds remboursables du public (CPC 81115-81119)</p> <p>b) Prêts de toute nature, y compris, entre autres, crédit à la consommation, crédit hypothécaire, affacturage et financement de transactions commerciales (CPC 81113)</p>	<p>Sont exclues des conditions spécifiées ici les opérations financières du gouvernement et des entreprises d'Etat qui pourront les confier à des sociétés de leur choix</p> <p>Appartenance à la Bourse des valeurs et participation à son capital obligatoires pour opérer en Bourse</p> <p>1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
c) Services de crédit-bail avec option d'achat (CPC 8112)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
d) Tous services de règlement et de transferts monétaires (CPC 81339**)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
e) Garanties et engagements (CPC 81199**)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

ARGENTINE (suite)

Modalités de fourniture: 1) Fourniture transfrontalières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>f) Opérations pour compte propre ou pour compte de clients, que ce soit dans une bourse, sur un marché hors cote ou autre, portant sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les instruments du marché monétaire (chèques, effets, certificats de dépôts, etc.) (CPC 81329**)</li> <li>- les devises (CPC 81333)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1) Non consolidé</li> <li>2) Néant</li> <li>3) Néant</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1) Non consolidé</li> <li>2) Néant</li> <li>3) Néant</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>1) Non consolidé</li> <li>2) Néant</li> <li>3) Néant</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1) Non consolidé</li> <li>2) Néant</li> <li>3) Néant</li> <li>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</li> </ul>	

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>- les produits dérivés, y compris mais non exclusivement les opérations à terme et les options (CPC 81339**)</p>	<p>1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
<p>- les instruments des marchés des changes et des marchés monétaires par exemple "swaps", transactions à terme sur taux d'intérêts, etc. (CPC 81339*)</p>	<p>1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
<p>- les valeurs négociables (CPC 81321*)</p>	<p>1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>- les autres instruments et actifs financiers négociables, y compris les métaux (CPC 8139**)</p> <p>g) Participation aux émissions de valeurs de toutes catégories, y compris la souscription et le placement en qualité d'agents (pour le secteur public ou privé) et prestation de services liés à ces émissions (CPC 8132)</p> <p>h) Courtage de change (CPC 8139**)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

**ARGENTINE (suite)**

Secteur ou sous-secteur	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels	
i) Gestion d'actifs; par exemple, liquidités ou portefeuilles, gestion d'investissements collectifs sous toutes leurs formes, gestion de caisses de pensions, services de dépôt et services fiduciaires (CPC 8119** + 81323*)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
j) Services de paiement et de compensation concernant des actifs financiers, y compris les valeurs, produits dérivés et autres instruments négociables (CPC 81339** et 81319**)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		



**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>k) Services de conseil et autres services financiers auxiliaires de toutes les activités reprises à l'article 1.B du document MTN.TNC/W/50, y compris cote de crédit et analyse financière, recherche et conseils en investissements et en placements et conseils en matière d'acquisitions, de restructuration et de stratégies d'entreprises (CPC 8131 ou 8133)</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
<p>l) Fourniture et transfert d'informations financières, traitement de données financières et logiciels y relatifs, par les fournisseurs d'autres services financiers (CPC 8131)</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Nouveaux services financiers	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
9. SERVICES RELATIFS AU TOURISME ET AUX VOYAGES  A. <u>Services d'hôtellerie et de restauration</u> (y compris les services de traiteur) (CPC 641/643)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

**ARGENTINE (suite)**

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>B. <u>Services d'agences de voyages et d'organisateur touristiques</u> (CPC 7471)</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
<p>C. <u>Services de guides touristiques</u> (CPC 7472)</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>i) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
<p>D. <u>Autres services</u></p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	